



Communiqué Snetap-FSU / FO-Enseignement Agricole / CGT-Agri / Fnaf-CGT

Mais où sont passés nos végétaux ?

Un paradoxe, le végétal cœur du métier est réduit au rang de simple support

A l'occasion de la rénovation du Bac Professionnel "Aménagements Paysagers" pour renforcer la place de l'Agro-Écologie, le Ministère remet en chantier les évaluations des modules professionnels. Ainsi, l'épreuve E7 sur les pratiques professionnelles se concentrerait, dans le projet actuel, sur la réalisation du chantier, avec des travaux liés à l'aménagement végétal et aux infrastructures. Cette restructuration ferait disparaître l'évaluation spécifique de la reconnaissance des végétaux. En effet, l'approche capacitaire relègue la connaissance des végétaux au titre de savoirs dits « associés » qui ne sont pas destinés, à être évalués.

Après le BTS et le CAPa, l'évaluation des connaissances liées à l'identification des végétaux passerait à la trappe ! La capacité n°8 du Bac pro Aménagements Paysagers « *Identifier les végétaux utilisés en aménagements paysagers et leurs caractéristiques écologiques et esthétiques* », impliquant les enseignant.es de biologie-écologie et d'aménagements paysagers, n'aurait plus besoin d'être certifiée, car « *incluse de fait dans les situations professionnelles* ».

Alors que le plus grand point faible des élèves, étudiant.es et apprenti.es, au regard des professionnels lors des stages ou des séquences en apprentissage, est bien le manque de connaissances dans l'identification des végétaux, le Ministère en introduisant l'approche par compétences pense tout simplement supprimer le problème ! Grâce à l'approche capacitaire, les élèves et apprenti.es, deviendraient tellement « *acteurs de leur formation* » que de simples formatifs suffiraient à valoriser leurs efforts souvent très importants, et quelques plantes manipulées sur le site de formation feraient bien l'affaire !

Alors que le référentiel précise : "*Le végétal reste au cœur des compétences de cette filière*", alors que des concours régionaux et nationaux de reconnaissance des végétaux sont organisés par la profession, alors que tous les acteurs et actrices du paysage s'accordent pour dire que la connaissance approfondie des plantes ornementales est bien l'une des valeurs primordiales du métier de jardinier-paysagiste, comment comprendre que la connaissance et la reconnaissance des plantes utilisées en aménagements paysagers ne soient pas validées par des évaluations.

Nous pensons au contraire que l'absence d'évaluation conduira les élèves et apprenti.es à négliger par utilité et ou pragmatisme la connaissance des plantes. De plus cette injonction paradoxale est de nature à détourner les futurs jardiniers du cœur du métier.

Nous, enseignant.es et professionnels, ne pouvons nous satisfaire de la disparition d'une formation et d'une évaluation spécifique de la discipline fondamentale de cette profession. Nous exigeons dans le référentiel du Bac Pro "Aménagements Paysagers", un fléchage de la reconnaissance des végétaux dans les contenus, dans les grilles horaires et dans l'évaluation, qui permette un enseignement dynamique, efficace et qui favorise l'analyse, l'esprit scientifique et critique.

Communiqué suite à la Commission Nationale Spécialisée du 21 12 2017 - Rénovation du Bac Pro AP

Jean-Marie LE BOITEUX
Snetap-FSU

Christine HEUZE
FO-Enseignement Agricole

Thomas VAUCOULEUR
CGT-Agri

Diane GRANDCHAMP
Fnaf-CGT